65 ans : c'est non!

https://enseignants.se-unsa.org/65-ans-c-est-non



## 65 ans : c'est non!

- Réforme des retraites -

Date de mise en ligne : lundi 2 mai 2022

Copyright  ${\mathbin{\mathbb O}}$  ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

65 ans : c'est non!

La campagne présidentielle a reposé dans le débat la question de repousser l'âge légal de départ à la retraite. Pourquoi le SE-Unsa est-il opposé à cette mesure qui s'appuie sur le constat d'un déficit conjoncturel du système ?

D'un point de vue économique, force est de constater qu'un déficit provisoire, certes réel, n'implique pas l'obligation de tout remettre en cause. Effectivement, le système est actuellement déficitaire et devrait le rester dans les 8 années à venir. C'est en partie dû au ralentissement économique et aux conséquences en matière de cotisations en deçà des prévisions. Pourtant, les derniers résultats consolidés ont montré que le déficit était moindre que prévu.

De plus, il faut faire la part des choses entre les impératifs d'équilibre que nul ne saurait ignorer en responsabilité et les postures dogmatiques et idéologiques qui postulent d'autorité qu'il faut toujours travailler plus, que les salariés et les fonctionnaires n'en font jamais assez.

Or, la proposition d'un report de l'âge de la retraite ignore plusieurs éléments fondamentaux. D'une part, entre 2030 et 2070, le Conseil d'orientation des retraites prévoit *une trajectoire maitrisée* et une décroissance des dépenses de retraites en pourcentage du PIB.

En effet, malgré un vieillissement de la population et une baisse du ratio entre cotisants actifs et retraités, les précédentes réformes continuent à produire leurs effets et le coût moyen des pensions diminue. Par ailleurs, d'autres éléments comme la diminution de l'espérance de vie confirment l'hypothèse d'une trajectoire maitrisée.

Troisième élément qui explique notre opposition : l'effet d'un report à 65 ans ne produirait ses effets qu'au-delà de 2030, c'est-à-dire lorsque le problème conjoncturel de déficit serait réglé.

Enfin, les éléments avancés ignorent que l'âge de départ n'est pas l'alpha et l'oméga. D'autres possibles existent pour répondre à la difficulté des années à venir, notamment la possibilité d'augmenter la part employeur des cotisations.

Alors oui, de nombreux sujets doivent être traités : l'extension de la retraite progressive à la Fonction publique, l'accompagnement des fins de carrière pour pouvoir rester en activité en prenant en compte l'usure professionnelle, le niveau de pensions des femmes... Mais nous nous opposerons toujours à une remise en cause démagogique du système de financement des retraites. S'attaquer au problème par le petit bout de la lorgnette libérale, c'est non !